LONGE D'ANCRAGE A ABSORBEUR D'ENERGIE

NABSAS0.6 – NABSAS0.8 – NABSAS1.2

LANYARD WITH ENERGY ABSORBER / FALLDÄMPFER / FUNE CON ASSORBITORE DI ENERGIA / CORDAJE CON ABSORBEDOR DE ENERGÍA / VANGLIJN MET ENERGIEDEMPER

MODE D'EMPLOI

Operating instructions / Gebrauchsanweisung / istruzioni per l'uso / Modo de empleo / Gebruiksinstructies

Conforme EN 355:2002 – EN 795:1966 Classe B

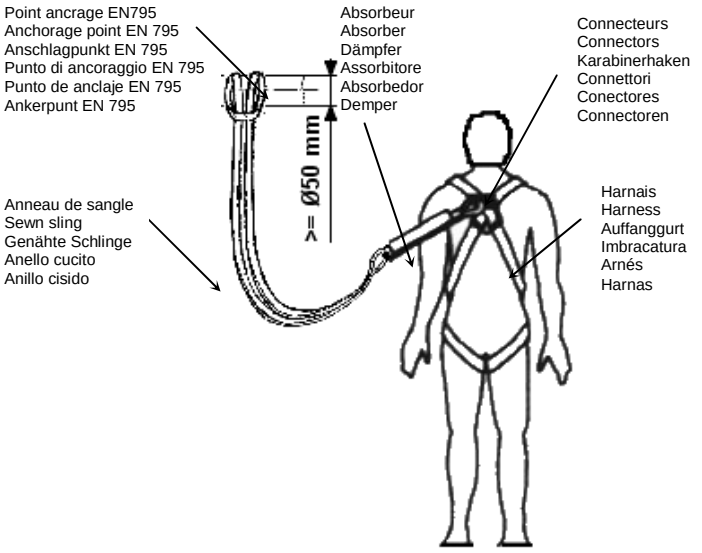

NEOFEU : ZI R.BLOCH – 69700 CHASSAGNY - TEL 04 78 48 75 33 / FAX 04 78 48 77 45
E-mail : neofeu@neofeu.com - Internet : www.neofeu.com

FICHE D'IDENTIFICATION

RECORD CARD / DATENBLATT / SCHEDA TECNICA / FICHA TÉCNICA/ REGISTRATIEKAART

REF / Ref / Nr. / Ref / Ref / Ref

APPAREIL N°
Serial n° / Serienr / N° di serie / Aparato Nº / Serienr.

FABRIQUE LE / Manufactured on / Hergestellt am /
Fabbricato il / Fabricado el / Gefabriceerd op

PEUT ETRE UTILISE AVEC / Can be used with / Da usare con
Kann verwendet werden mit / Puede ser utilizado con
Geschikt voor gebruik met

DATE ACHAT / Purchasing date / Kaufdatum / Data di acquisto
Fecha de compra / Aankoopdatum

DATE PREMIERE MISE EN SERVICE / Date of 1st put into service /
Datum der 1. Inbetriebnahme / Data di 1a messa in servizio /
Fecha de primera puesta en servicio / Datum 1e ingebruikname

NOM DE L'UTILISATEUR / Name of user / Benutzername /
Nome dell'utilizzatore / Nombre del usuario / Naam van gebruiker

COMMENTAIRES / Comments / Kommentare / Commenti / Comentarios
Commentaar

Date	Motif – Etat	Contrôleur - Visa	Prochain examen le :

Organisme ayant effectué l'examen CE de type / CE type examination made by / CE-Typenprüfung vorgenommen von / Esame CE eseguito da / Organismo que ha efectuado el examen CE de tipo / CE-typekeuring uitgevoerd door :
APAVE SUD EUROPE SAS – BP193 – F13322 MARSEILLE Cedex 16

Organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de la production / Notified body for production control / Zuständige Stelle für die Produktionskontrolle / Controllo della fabbricazione realizzato da / Organismo notificado que interviene en la fase de control de la producción / Erkend organisme dat tussenkomt in de controlefase van de fabricage :
AFNOR CERTIFICATION – 11, Rue Francis de Pressensé – FR 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

- F -

Lire attentivement et dans son intégralité le présent mode d'emploi avant toute utilisation.

DESCRIPTION

Le NABSAS… de Neofeu est une longe antichute avec absorbeur d'énergie (EN355). L'anneau de sangle composant la longe est un dispositif d'ancrage conforme à la norme EN795 Classe B. Les composants principaux sont en polyamide (absorbeur) et polyester (sangle).
La longueur totale de l'ensemble longe, absorbeur, connecteur doit être au plus égale à 2 m.

UTILISATION

L'absorbeur d'énergie constitue un organe vital de sécurité. Un mauvais fonctionnement causé par un emploi incorrect de l'équipement constitue un très grave danger pour l'intégrité physique de l'utilisateur. Seul un individu en bonne santé et en parfaite condition physique peut intervenir. Cet absorbeur ne peut être utilisé que par une personne compétente, formée à son utilisation ou placée sous le contrôle d'une telle personne. Les solutions de secours necessaires à un éventuel sauvetage doivent être envisagées avant et pendant toute l'intervention.

SECURITE - VERIFICATIONS

- Il est recommandé d'attribuer cet équipement individuellement à un utilisateur afin d'assurer une meilleure surveillance de l'équipement.
- Ne pas accrocher plus d' une personne à l'absorbeur.
- L'utilisateur de l'équipement de sécurité devra dans tous les cas vérifier par un examen visuel, avant et après chaque utilisation, le bon état de l'équipement et l'absence de défauts (bon état de la sangle, des fils, des coutures, du marquage, absence d'usure, de coupures, d' amorces de rupture ou traces d'oxydation.
- En cas de doute sur la fiabilité de l'équipement, ne pas l'utiliser avant d'obtenir l'autorisation écrite d'une personne compétente pour décider de son réemploi.
- Le point d'ancrage doit être conforme à la norme EN 795 et doit être de préférence situé au dessus de l'utilisateur, il sera de préférence de section circulaire (Ø≥50 mm) sinon, protéger des angles pour ne pas endommager la sangle.
- Le tirant d'air minimum soit la distance d'arrêt entre les pieds de l'utilisateur et le premier obstacle doit être égal à la hauteur de chute + 1 m.
  Valeur du tirant d'air : NABSAS0.6 : 4,60 m – NABSAS0.8 : 5,00 m - NABSAS1.2 : 5,80 m
- Lors de l'assemblage avec d'autres composants de sécurité, vérifier la compatibilité et l'application de toutes les recommandations et normes relatives au système antichute.
- Il est rappelé que dans un système antichute, seul un harnais d'antichute EN361peut être utilisé pour la préhension du corps. La longe d'amarrage doit être connectée au point d'ancrage dorsal (ou sternal si présent) du harnais par l'intermédiaire d'un connecteur EN362.
- Pendant l'emploi, prendre toutes les précautions adaptées au type de l'équipement pour éviter les détériorations mécaniques ou chimique du matériel.
- Ne pas exposer ce produit à des températures inférieures à –35°C ou supérieure à 50°C.
- Eviter les chocs, les frottements sur des arêtes vives, coupantes ou abrasives et les contacts avec des réactifs chimiques ou des solvants.
- Veiller à compléter et conserver la fiche d'identification du produit dès sa mise en service.
- Soumettre régulièrement l'équipement au contrôle par une personne habilitée ou par le fabricant (renseignement de la fiche descriptive).
- Nous préconisons de remplacer tous les ans les absorbeurs d'énergie sauf en cas d'usage occasionel (Durée de vie maxi : 3 ans).
- **Détruire l'équipement après une chute**.

MAINTENANCE ET STOCKAGE

- Un examen périodique effectué par un contrôleur compétent est nécessaire afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur qui est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement.
- Faire vérifier la sangle d'amarrage au moins une fois par an, par NEOFEU, un centre de maintenance agréé par NEOFEU ou une personne habilitée.
- Nettoyer l'équipement avec de l'eau et un savon neutre. Ne pas utiliser de produits chimiques.
- Sécher l'équipement dans un endroit sec et aéré à l'abri de toute source de chaleur directe ou indirecte.
- Stocker l'équipement dans un local frais et aéré à l'abri des rayons ultraviolets, du gel de l'oxydation ou de chaleur importante
- Cet équipement doit être stocké et transporté dans un emballage imputrescible.
- Toute modification ou réparation est interdite et l'usuage de cet équipement ne doit pas être détourné.

Le constructeur se dégage de toute responsabilité en cas d'utilisation, conservation, contrôle, ainsi que de la mise sur le marché ou revente d'un équipement sans mode d'emploi, notice d'instructions pour l'entretien et examens dans la langue du pays d'utilisation du produit.

TIRANT D'AIR / NECESSARY MINIMUM CLEARANCE / FREIRAUM / TIRANTE D'ARIA / TIRANTE DE AIRE MINIMO / VRIJE VALRUIMTE

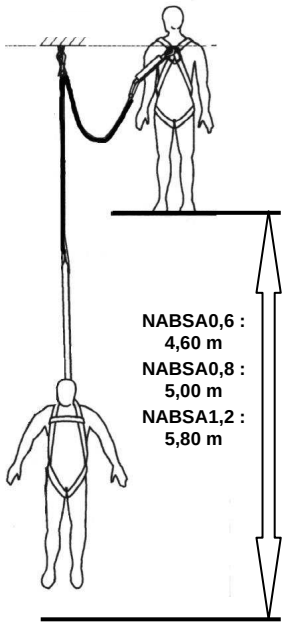

Distance d'arrêt entre les pieds de l'utilisateur et le premier obstacle

Stopping distance between users' feet and first obstacle

Auffangabstand zwischen den Füßen des Benutzers und dem ersten Hindernis

Distanza di arresto tra I piedi dell'utilizzatore e il primo ostacolo

Distancia de parada entre los pies del usuario y el primer obstáculo
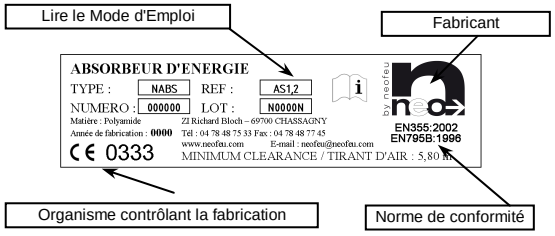
Stopafstand tussen de voeten van de gebruiker en het eerste obstakel